

LA VIE ECONOMIQUE

DU SUD-OUEST

DORDOGNE

Confinement : le retour...
mais avec l'expérience

ENTREPRISES

Continuer à travailler avec
une maladie chronique



L'INCERTITUDE
PÈSE SUR
L'ÉCONOMIE

L'INCERTITU PÈSE SUR

LA REPRISE RAPIDE DE L'ACTIVITÉ, QUI AVAIT SUIVI LE CONFINEMENT, SE TASSE. LA PÉRIODE QUI S'OUVRE EST TRÈS INCERTAINE POUR LES CHEFS D'ENTREPRISE NÉO-AQUITAINS DANS LES SECTEURS DE L'INDUSTRIE, DES SERVICES MARCHANDS ET DE LA CONSTRUCTION. UNE TENDANCE QUE L'ON RETROUVE À L'ÉCHELLE NATIONALE, OÙ L'ACTIVITÉ DEMEURE INFÉRIEURE AU NIVEAU D'AVANT-CRISE.

Par Jennifer WUNSCH



DE L'ÉCONOMIE

« La reprise marque un palier en septembre », prévient la Banque de France en ouverture de sa note de conjoncture en Nouvelle-Aquitaine post-rentée. Après la chute vertigineuse enregistrée au mois de mars, puis une reprise rapide dans les mois qui ont suivi, « en aile d'oiseau », l'activité est entrée dans une phase de remontée lente et très progressive depuis le mois de septembre. Une tendance à l'opposé de l'effet rebond habituellement enregistré à la rentrée, après les fermetures estivales d'entreprises. « Nous sommes dans la confirmation de l'anticipation des chefs d'entreprises, qui avaient prévu en août une reprise relativement moins favorable qu'habituellement », assure Yannick Portejoie, responsable du pôle études économiques de la Banque de France Bordeaux. Conséquence : une prudence et une réserve sur les perspectives aussi bien à court terme, qu'à moyen terme, « liées aux incertitudes quant à l'évolution de la pandémie et aux mesures sanitaires qui seront prises », précise Jacky Phillips, chef du département entreprises et des activités économiques régionales de la Banque de France.

CONTRACTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Une incertitude qui pèse sur tous les secteurs d'activité étudiés par l'institution. Dans l'industrie, la production se contracte, mais la situation demeure très variable d'un sous-secteur à l'autre.

Au niveau régional, on note sans surprise que l'industrie aéronautique se porte mal, avec peu de visibilité sur la reprise. « Nous avons de nombreux sous-traitants et fournisseurs dont les carnets de commandes sont dégarnis. Le retour à la normale dans l'aéronautique, initialement prévu pour 2023, est désormais prévu entre 2024 et 2027. Tout dépendra de la reprise effective du trafic aérien », détaille Jacky Phillips. Une situation qui entraîne dans certains cas une réorientation de l'activité vers d'autres secteurs. Même constat pour la construction de bateaux de plaisance, qui se portait très bien depuis 2 ans, et qui

« LE RETOUR À LA NORMALE DANS L'AÉRONAUTIQUE EST DÉSORMAIS ANNONCÉ ENTRE 2024 ET 2027. TOUT DÉPENDRA DE LA REPRIS E EFFECTIVE DU TRAFIC AÉRIEN »

a dû faire face à des difficultés de livraison et à un fort fléchissement de la demande, notamment lié à l'incapacité de présenter les nouveaux modèles lors des grands salons nautiques. À l'inverse, l'industrie alimentaire et de boissons se maintient de façon globalement constante depuis le confinement.

BESOIN DE DIGITALISATION ACCRU

Le secteur des services marchands, quant à lui, est quasi-stable, avec d'importantes variations d'une activité à l'autre, certaines ayant surperformé et d'autres sous-performé, le tout se compensant. Sans surprise



là encore, c'est l'hôtellerie qui se porte le plus mal, avec des taux de fréquentation très faibles et une absence de clientèle professionnelle. Néanmoins, « les situations sont disparates, surtout en fonction de l'emplacement des établissements », remarque Jacky Phillips.

La situation de l'hôtellerie et de la restauration engendre une baisse d'activité des agences de travail temporaire, qui subissent également le coup d'arrêt dans les industries aéronautique et nautique. À l'opposé dans les services marchands, les transports ainsi que toutes les activités spécialisées se sont bien tenus, en particulier l'informatique, « avec un besoin de digitalisation accru pour les entreprises pendant la période », note Yannick Portejoie.

REPRISE DES APPELS D'OFFRE

Enfin, le secteur de la construction a connu une légère contraction, après une bonne reprise dans le bâtiment à partir du mois d'août, malgré « des problèmes de rentabilité liés aux surcoûts directs et indirects des mesures sanitaires », constate Jacky Phillips. Globalement, les niveaux d'activité sont comparables à avant

la crise, grâce à l'effet de rattrapage, mais avec des carnets de commande moins fournis et des difficultés à recruter sur certains métiers. Concernant les travaux publics, « l'effet pandémie et l'effet décalage des élections municipales ont engendré un retard des commandes qui n'est pas encore rattrapé », assure Yannick Portejoie.

« LES BANQUES
ONT JOUÉ LE
JEU, AVEC PLUS
DE 97 % DES
PGE DEMANDÉS
ACCORDÉS »



YANNICK
PORTEJOIE

Responsable du Pôle Études économiques
de la Banque de France Bordeaux

Et malgré un retour des appels d'offre, y compris des collectivités, « on sent que l'incertitude est générale pour le second semestre 2021 », précise le responsable du pôle études, avec un manque de visibilité exprimé par une grande partie des chefs d'entreprises interrogés.

8,6 MILLIARDS D'EUROS DE PGE

Parallèlement à ses enquêtes de conjoncture mensuelles, la Banque de France a publié les statistiques des Prêts garantis par l'État (PGE), qui pourront être souscrits jusqu'en juin 2021. Ainsi sur une enveloppe de 300 milliards d'euros, seuls 122 milliards ont été consommés au niveau national, dont 8,6 milliards en Nouvelle-Aquitaine. Ce qui fait de la région la 4^e de France en terme de PGE accordés. 90 % des entreprises qui en ont bénéficié sont des TPE, et elles se sont vues accorder des prêts de 145 000 euros en moyenne (contre 205 000 euros au niveau national). « Les banques ont globalement joué le jeu, car plus de 97 % des prêts demandés ont été accordés », note Jacky Phillips. Des chiffres confirmés par l'enquête trimestrielle sur l'accès au crédit en France, qui montre que la demande de crédits (PGE inclus) a été beaucoup plus

importante sur le dernier trimestre. Pour les entreprises qui n'ont pas obtenu leur prêt, la médiation du crédit a aussi pleinement joué son rôle. Selon les statistiques publiées le 20 octobre par la Banque de France, la Nouvelle-Aquitaine est la 3^e région en termes d'emplois

conservés, et la 5^e en nombre d'entreprises confortées, pour lesquelles la médiation a eu une issue positive. Et si une forte baisse du nombre de saisines de la médiation du crédit avait été enregistrée en juin-



JACKY PHILLIPS

Chef du département Entreprises régionales à la Banque de France

« LES SERVICES MARCHANDS SPÉCIALISÉS TELS QUE L'INFORMATIQUE SE SONT BIEN TENUS, EN RAISON DU BESOIN DE DIGITALISATION ACCRU »

juillet, la tendance est à la hausse ces dernières semaines en Nouvelle-Aquitaine, où l'incertitude et le manque de visibilité sont les maîtres-mots pour la fin d'année.

MÉTHODOLOGIE

Enquête mensuelle de conjoncture dans les secteurs de l'industrie et des services marchands, enquête trimestrielle dans le Bâtiment et les Travaux publics, réalisées par la Banque de France sur la Région Nouvelle-Aquitaine, présentant les soldes d'opinion de 900 chefs d'entreprise néo-aquitains.

BARBARIE, DE LA PALETTE AU PALOX

LE NOM EST ENTRÉ DANS LE VOCABULAIRE COURANT ET LES CLIENTS PARLENT D'UN BARBARIE PLUTÔT QUE D'UN PALOX : UNE RÉFÉRENCE. L'ENTREPRISE BASÉE À LA CHAPELLE-FAUCHER ACCÉLÈRE SON DÉVELOPPEMENT, AVEC UNE ORIENTATION À L'INTERNATIONAL.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

D'une famille à l'autre : la menuiserie familiale créée en 1949 par Robert puis gérée par Gilles Barbarie est une affaire aujourd'hui pilotée par Didier et Odile Chemin et leur fils Yann. Rien ne les destinait a priori à rejoindre le Périgord. Dans le nord de la France, Didier Chemin s'est spécialisé en 1984 dans le recyclage de palettes, entrant en 1996 dans le groupe Suez avec cette compétence. C'est lors de la mise en vente de cette branche par le groupe que la rencontre a eu lieu avec la famille Barbarie : si l'affaire ne s'est pas faite dans ce sens-là, la prise de contact a facilité le lien, deux ans après, quand l'entreprise périgourdine s'est mise en quête d'un repreneur. Arrivé en février 2016 comme directeur général, Didier Chemin a finalisé la reprise en octobre 2017, le temps nécessaire pour mûrir et préparer l'avenir des deux outils alors à sa disposition : Barbarie Palox, à La Chapelle-Faucher, et Marquet emballage, à Quinsac, pour les palettes (450 références), cœur de métier du repreneur. Le site périgourdin devient le point d'ancrage d'un groupe baptisé Sylvatek et qui intègre Beynel Palox (Le Teich, 33) et Sipalex emballages (Isère), auxquels s'ajoute depuis janvier Sylvatrade pour le négoce.

Le credo et dénominateur commun du groupe, c'est le bois ; et la forêt périgourdine est un écrin de choix pour son activité. Les caisses réalisées dans ce matériau naturel constituent désormais un marché de niche sous la poussée de la concurrence plastique, favorisée par les grands distributeurs et devenue incontournable pour la pomme,

clientèle locale pourtant historique pour Barbarie ; mais il se pourrait que les préoccupations environnementales inversent bientôt la tendance... En attendant, les « Barbarie » reçoivent toujours des récoltes de fruits et légumes, oignon, carotte, kiwi, prune... Et surtout pomme de terre. L'activité reste liée aux rythmes de production des fruits et légumes, et la réputation de la maison est bien assise dans les vallées de la Garonne et du Rhône, où les arboriculteurs sont exigeants en qualité bois, et dans le nord. Une caisse Barbarie constitue un investissement pour 50 ans d'usage. Aussi, la clientèle est en constant renouvellement : « une fois un parc constitué, on ne vend plus, on remplace ». Elle est à 80 %

RESSOURCES HUMAINES

Des CDD fidèles viennent en renfort sur la période mars-novembre, qui concentre une grosse activité effectuée en 2 X 8. On note peu de turn-over sur les CDI, dont le temps de travail est annualisé, avec un rythme moindre l'hiver. Les résultats sont là, l'intéressement aussi : il représente en moyenne 2,5 mois de salaires.

BARBARIE EN CHIFFRES

Chiffre d'affaires (avant reprise) :
19 M€

Chiffre d'affaires prévisionnel 2020 :
38 M€ (dont 15 M réalisés à la Chapelle Faucher)

125 000 Palox par an

28 000 m³ de résineux

4 000 m³ de chêne

220 à 250 tonnes de pointes

Deux semi-remorques de rondelles et quatre de boulons.



De gauche à droite, Pascal Fournier, Yann, Odile et Didier Chemin

nationale, l'international ayant vocation à se développer, notamment pour contourner le rythme des saisons grâce à l'inversion des récoltes dans l'hémisphère sud. Cela permet aussi d'amortir les risques climatiques. L'Union européenne, le Canada, l'île Maurice, le Maroc, l'Algérie ou encore le Chili constituent des marchés réguliers, rejoints par l'Égypte dont l'État prend le marché en main pour assurer une sécurité alimentaire à une population en forte croissance.

SUCCESSION ASSURÉE

Barbarie reste le premier acteur français sur son marché, il a repris un opérateur qui représentait la moitié. Un concurrent existe en Europe de l'Est, mais le périmètre d'action permet à chacun d'évoluer. « Nous restons à l'écoute côté croissance externe, la pyramide des âges est haute chez les dirigeants et on nous a sollicité : il existe des opportunités, mais il nous importe de stabi-

liser la croissance et de laisser un outil de travail en état de marche. » Côté transmission, Didier Chemin s'appuie sur Pascal Fournier, 35 ans de maison, directeur du site, impliqué dans la vision d'ensemble de la structure et pas seulement la production, capable de détecter et valoriser la créativité interne. La succession se prépare aussi à taille humaine : Yann a un cursus scientifique dans le biomédical et, après quatre ans au Canada, il exprime le souhait de travailler dans le monde du bois qu'il connaît depuis l'enfance. Il occupe le poste d'attaché marketing tout en se formant en alternance dans une école de commerce. Passé par les postes de production en job d'été, il maîtrise les rouages de l'entreprise et a une vision du marché américain... Le prochain objectif en vue. « Le véritable challenge est à l'export pour maintenir les volumes. Nous devons dupliquer nos solutions à l'étranger, transmettre ce que nous savons faire pour la récolte de pommes de terre, où la réputation française est reconnue. »

QUESTION DE BOIS

Le pin des Landes constitue 90 % des ressources, issues d'une gestion durable des forêts. Le chêne est employé pour les 10 % restant (qui répondent à 90 % du marché suisse). Le pin maritime n'est pas gélif et soutient donc les séjours en frigo des caisses de fruits et légumes, il est imputrescible.

Pour l'unité de fabrication de palettes de Quinsac, l'approvisionnement se fait en Dordogne et en Corrèze. « Nous ne sommes ni propriétaires, ni exploitants, nous achetons des planches et, pour Quinsac, des billons bord de route auprès de privés et de l'ONF. »

CONFINEMENT, MAIS AVEC



« NOUS AVONS
RETENU LES LEÇONS
AFIN DE **LIMITER**
LES RÉPERCUSSIONS
FINANCIÈRES POUR
CEUX QUI SONT SOUMIS
À UNE **FERMETURE**
ADMINISTRATIVE »
FRÉDÉRIC PÉRISSAT,
PRÉFET DE LA DORDOGNE

**LES MESURES DE CONFINEMENT,
MOINS STRICTES QU'AU PRINTEMPS,
SE METTENT EN PLACE
DANS L'URGENCE MAIS AVEC LES
ENSEIGNEMENTS, POUR METTRE
MOINS DE PRESSION SUR L'ACTIVITÉ
QUOTIDIENNE.**

Par Suzanne
BOIREAU-TARTARAT

Lorsque le préfet avait réuni les forces vives du département pour présenter le plan de relance national, le 15 octobre, personne n'imaginait un reconfinement car la Dordogne ne souffrait pas de gros foyer épidémique et il était plutôt question d'une dynamique de reprise. Aujourd'hui, les services de l'État doivent accompagner les entreprises susceptibles de bénéficier de ce plan de relance tout en faisant face aux modalités du deuxième confinement, même si celui-ci ne paralyse pas totalement la vie quotidienne et si on a tiré les enseignements du précédent. Les mesures de chômage partiel, de report de charges, de fonds de solidarité sont mieux connues, les outils existent et sont réactivés en concertation, sur des processus identifiés, et cela concerne cette fois moins d'activités. « Les acteurs économiques sont déjà dans leurs protocoles sanitaires et savent mieux aménager le télétravail. On recense quelques cas en entreprise, n'entraînant pas d'arrêt d'activité. Il faut rester vigilant, y compris sur les temps de pause. »

Contrairement au premier confinement, les services publics fonctionnent : établissements scolaires et petite enfance, social, emploi, administrations... « L'activité continue en préfecture en limitant les interactions entre agents, nous exerçons nos missions. » Frédéric Périssat a poursuivi sa série de rencontres décentralisées auprès des élus et décideurs, « avec toutes les précautions nécessaires », le 29 octobre en Vézère Vallée de L'Homme, le 2 novembre en Dronne-et-Belle... « Les conseils municipi-

LE RETOUR... L'EXPÉRIENCE

paux et communautaires doivent se tenir, les budgets se préparent, les assemblées délibérantes des collectivités programment des investissements et des aménagements du territoire. L'avenir d'entreprises en dépend. »

DES CAS PARTICULIERS À VALIDER

Le préfet a rencontré le 30 octobre les représentants des chambres consulaires et de l'Union des métiers et des Industries de l'Hôtellerie pour affiner certains points du décret pris la veille et pointer des points soumis à interprétation. Ainsi, les fleuristes ont pu travailler jusqu'à la Toussaint ; les auto-écoles, si elles peuvent accompagner les candidats à l'examen, ne peuvent plus assurer les cours. Une première lecture avait laissé penser que les coiffeurs à domicile pourraient travailler mais une fédération professionnelle n'était pas d'accord, et au final ils resteront chez eux... Dans ce cas, la question remonte au niveau national, comme arrivent d'autres cas concrets identifiés dans d'autres départements, pour un examen en comité interministériel de crise, chargé du suivi et de la réponse à apporter sur le terrain.

Beaucoup d'établissements recevant du public ont fermé leurs portes mais l'agilité et l'organisation mises progressivement en œuvre ce printemps ont été plus rapidement mobilisées cette fois, avec des systèmes de commandes et livraisons, et la possibilité pour les clients de récupérer les colis préparés dans le cadre des dérogations de déplacements. « Nous avons retenu les leçons et encourageons ces possibilités afin de limiter les répercussions financières pour ceux qui sont soumis à une fermeture administrative. Des activités importantes peuvent s'organiser ainsi en évitant la concentration du public. » De plus, contrairement au décret du 23 mars, celui du 29 octobre autorise la tenue des marchés alimentaires dès lors que chacun respecte la règle des 4 m². Les artisans et entrepreneurs peuvent intervenir sur des chantiers au domicile des particuliers, si le client est bien sûr d'accord. Pour finir, le préfet rappelle qu'il appartient à chacun de se montrer responsable pour concourir à freiner la propagation du virus, afin qu'un allègement des contraintes se profile le plus tôt possible.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ORGANISE

Les services départementaux s'adaptent aux règles en vigueur pour faire face à la situation sanitaire et casser la vitesse de circulation du virus. Objectif : maintenir les principales activités de service public et limiter les contacts interpersonnels. Toute forme de rassemblement (manifestations, animations, conférences, réunions de travail en présentiel...) est supprimée et certains sites sont fermés au public, parmi lesquels les Archives départementales (avec maintien d'un accueil sur rendez-vous pour les professionnels ou les usagers ayant des demandes administratives urgentes), le Centre départemental de la Communication, les lieux d'exposition (Maison du Tourisme, Espace culturel François Mitterrand), des équipements sportifs... Le Département réactive les outils de télétravail, conformément à l'obligation formulée par le gouvernement : 1 000 agents y seront tenus dès le début de la semaine (150 à temps plein et 850 combinant télétravail, travail de terrain et visites sociales à domicile). Pour assurer les missions d'entretien, maintenance, restauration..., des personnels départementaux restent affectés dans les collèges (TOS). De même les personnels chargés d'activités de surveillance, d'exploitation, de maintenance et de suivi des travaux sur l'ensemble du domaine public et privé du Département (routes, bâtiments, sites...) et ceux nécessaires aux activités du Laboratoire départemental d'analyse et de recherche.

CONTINUER À UNE MALADIE

LE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL DE DORDOGNE EST UNE NOUVELLE FOIS CRÉATEUR DE SOLUTIONS EN PROPOSANT UN OUTIL POUR COORDONNER LES DÉMARCHES EN CAS DE MALADIE ÉVOLUTIVE D'UN SALARIÉ.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

C'est un modèle innovant à l'échelle de la grande région et il devrait faire école en France quand on sait qu'en moyenne 15 % de salariés ne trouvent pas de possibilité pour poursuivre une collaboration en cas de maladie évolutive ou chronique. Une vraie difficulté pour eux comme pour les entreprises. « Cela représente plus de 700 ruptures de contrat pour inaptitude en 2019 en Dordogne, c'est-à-dire 700 échecs de maintien à un poste sur un nombre de démarches totales difficile à quantifier, faute d'estimation de ceux qui ont pu être reclassés. L'objectif est de réussir à trouver des solutions pour davantage de salariés. » Philippe François, président du Service de Santé au Travail en Dordogne (SIST24)*, présente la plateforme Semaphore comme une porte d'entrée pour guider les employés, mais aussi les dirigeants et RH, dans le dédale des interlocuteurs possibles. « Psychologiquement et médicalement, l'intervention du médecin du travail ne suffit pas car continuer à travailler avec une maladie évolutive ou chronique demande une réorganisation du temps de vie. » Au-delà de la modification du poste de travail, il y a souvent un impact sur tout un service, et jusqu'au dirigeant.

CENTRALISER LES DÉMARCHES

C'est Émilie Gillet, consultante en mobilité professionnelle et santé au travail (cabinet A2O, en Haute-Vienne), qui pilote le dispositif pour le compte du ser-

AU-DELÀ DE LA MODIFICATION DU POSTE DE TRAVAIL, IL Y A SOUVENT UN IMPACT SUR TOUT UN SERVICE ET JUSQU'AU DIRIGEANT



PHILIPPE FRANÇOIS
président du service de santé du travail en Dordogne

ÉMILIE GILLET
consultante

TRAVAILLER AVEC CHRONIQUE

vice de santé. L'initiative a mis deux ans à éclore, elle a émergé lors d'un appel à projets lancé par l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) portant sur « le maintien en emploi des personnes fragilisées par des problèmes de santé ou en situation de handicap ». Semaphore mobilise des ressources déjà



En détectant les signaux faibles pour agir avant une désinsertion professionnelle, il est déjà possible d'agir : plan de retour en emploi après un arrêt longue maladie, aménagements de postes ou temps de travail, réorientation avec des formations adaptées à la situation. Prévention et suivi individuel vont de pair, l'essentiel étant d'identifier les situations pour faciliter les démarches vers l'interlocuteur le plus à même de répondre au problème et éviter les ruptures de contrat. Semaphore a vocation à soutenir les chefs d'entreprises soucieux de repenser l'organisation collective de travail pour améliorer les conditions, anticiper une situation de handicap ou son aggravation.

existantes pour accompagner le maintien en emploi, un travail de coordination essentiel dans un département où le tissu économique est à 80 % composé de TPE qui n'ont pas toujours les ressources pour savoir qui solliciter : « centraliser des expertises et flécher le circuit facilite la vie de tous », souligne Laurent Eecke, directeur du SIST24. Concrètement, le contact se fait par internet. Émilie Gillet rappelle la personne, fait le point et l'oriente vers le bon interlocuteur dans un contexte pluridisciplinaire. De quoi gagner du temps. « Il se peut que cette approche crée de nouveaux besoins au sein du SIST », imagine Philippe François. « Nous avons maintenant trois psychologues du travail alors que ce profil n'existait pas dans nos équipes il y a quelques années. »

« **80 % DES INTÉRESSÉS ONT UN EMPLOI AU MOMENT DU DIAGNOSTIC DE LA MALADIE. DEUX ANS PLUS TARD, DEUX TIERS ONT PERDU OU QUITTÉ LEUR EMPLOI, OU SONT EN ARRÊT MALADIE.** »

CRISE SANITAIRE : L'IMPACT

Une enquête nationale (Harris interactive) effectuée auprès des adhérents du SIST24 en juillet et portant sur la perception de la qualité de l'accompagnement durant la crise Covid-19 montre que 67,5 % des répondants ont eu un contact (appel, visite, webinaire, mail), 23,5 % ont formulé une demande spécifique et 73 % se déclarent satisfaits de l'assistance pendant l'épidémie et en sortie d'urgence sanitaire.

66,5 % de ces entreprises ont eu recours au chômage partiel et 43 % au télétravail.

Pendant la crise, le SIST24 a innové en mettant en place une hotline, des tutos sur le télétravail, des conseils d'exercices physiques et d'alimentation, une cellule d'écoute. 56 000 courriels ont été adressés aux adhérents, soit 14 flashes infos par semaine durant plus de deux mois. 1 118 actions ont été menées en milieu de travail et 686 visites médicales réalisées sur cette période

www.reseau-semaphore.fr

* Les deux services départementaux, Bergerac d'un côté et le reste de la Dordogne avec Périgueux, ont fusionné fin septembre. Ensemble, ils représentent désormais 15 médecins, 75 salariés, 70 sites de consultation en proximité, 8 000 entreprises adhérentes, 66 000 salariés.

NOUVELLE-AQUITAINE

STAGE DÉCOUVERTE COLLÉGIENS :
LES AGRICULTEURS OUVRENT LEURS PORTES

Les Jeunes Agriculteurs Nouvelle-Aquitaine lancent la plateforme www.stage-agricole.com pour géolocaliser les offres de stages destinées aux collégiens en classe de troisième actuellement à la recherche de leur stage obligatoire d'immersion dans le monde du travail sur cinq jours. « Les chefs d'exploitations agricoles sont de véritables chefs d'entreprise ancrés sur leur territoire. À l'heure où les entreprises ont de plus en plus recours au télétravail, les exploitations agricoles offrent un environnement de travail idéal dans la crise sanitaire de la Covid-19 », souligne le syndicat professionnel dans un communiqué.

DORDOGNE
BÛCHERON,
UN MÉTIER À VALORISER

Seulement 4 % des habitants de la Région pensent spontanément à citer la forêt en termes de production : c'est ce qui a incité Fibois Nouvelle-Aquitaine à organiser une journée portes ouvertes pour inviter le grand public à découvrir la récolte forestière et le métier d'entrepreneur de travaux forestiers (bûcheron, débardeur, conducteur d'engins). Une visite d'exploitation sur le mode « Vis ma vie de bûcheron » (abattage, ébranchage, débardage...) s'est déroulée pour la première fois cette fin octobre à La Tour Blanche-Cercles, en attendant d'autres rendez-vous pour valoriser le rôle social du métier de gestionnaire forestier et de bûcheron. Objectif : sensibiliser aux enjeux de développement durable et ouvrir le dialogue entre professionnels et grand public dans une meilleure compréhension des multiples usages de la forêt. Au-delà de la présentation de l'interprofession, il s'agit de détailler la vie d'une entreprise et d'un chantier, son métier, sa journée type, ses contraintes, de montrer l'utilisation du matériel. Fibois Nouvelle-Aquitaine a pour mission de fédérer tous les acteurs de la filière au service d'une vision d'avenir commune, dans le cadre de principes d'union, de respect de la pluralité des territoires, de la prise en compte des besoins de la filière et des attentes sociétales. Implanté à Niort (79), Pau (64), Périgueux (24), Tulle (19) et Bordeaux (33), Fibois s'appuie sur 13 permanents et sur un réseau de plus de 300 adhérents.

www.fibois-na.fr



LOT-ET-GARONNE BOOSTCAMPUS 47 : UNE TROISIÈME ÉDITION RÉUSSIÉ ET DES LAURÉATS MOTIVÉS !

Le Campus Numérique 47 organisait les 16 et 17 octobre la troisième édition de son concours de projets innovants, BoostCampus 47. Pendant ces deux jours, 8 équipes candidates ont été accueillies dans l'incubateur du Campus Numérique 47, et conseillées par des coachs individuels et des experts. Ils ont ainsi pu faire évoluer leur idée pour la transformer en projet concret. Les équipes ont pu ensuite présenter leur pitch sur scène face au jury. Les jurés ont choisi de récompenser 4 candidats, tout en soulignant la qualité globale des 8 projets en lice : 1^{er} prix : Book Your Place (Application permettant de faciliter la vie des étudiants à la recherche d'une place en bibliothèque universitaire ; Prix parrainé par Orange) ; 2^e prix : MobiLab (Projet de FabLab intégré dans un bus, permettant d'amener imprimantes 3D, découpeuses laser et autres au plus près du public partout sur le territoire ; Prix parrainé par Mutuelle PréviFrance) ; 3^e prix : CYCLE (Jeu vidéo mobile développé par 10 étudiants d'In'tech, devant ouvrir la voie à un futur studio de développement ; Prix parrainé par l'équipe du Campus Numérique 47) ; Coup de cœur La French Tech Lot-et-Garonne : Gabilou (Solution de location de matériel de puériculture pour les parents en voyage ; Prix parrainé par le Crédit Mutuel). Dès le mois de novembre, les lauréats, déjà dans les starting-blocks, rejoindront les start-ups déjà hébergées et accompagnées au sein du Campus Numérique 47.

LOT-ET-GARONNE CRÉATION D'UNE STATION BIOGNV À DAMAZAN

BioGNV du Confluent est la société créée pour porter le projet de station BioGNV (Bio Gaz Naturel pour Véhicules) à Damazan. Le projet est né d'une dynamique territoriale impulsée par la commune de Damazan, la Communauté de communes du Confluent et Côteaux de Prayssas (territoire à énergie positive) et le SDEE47 (programmes c'ometh47 pour le développement de la méthanisation et mobi'ogaz47 pour le développement de la mobilité BioGNV). Cette station sera adaptée aux véhicules lourds et aux véhicules légers et pourra accueillir les transporteurs publics et privés (transport de marchandises et de voyageurs) en avril 2021. Le BioGNC distribué dans cette station sera produit dans le sud de la France. L'entreprise privilégiera le biométhane produit en Lot-et-Garonne ou en Nouvelle-Aquitaine. Il s'agira de la sixième station multi-acteur au BioGNC compatible avec l'avitaillement rapide de poids lourds dans la région. L'utilisation de BioGNV permet une réduction des émissions de CO₂ et de NOx, n'a aucune odeur, émet moins de particules fines et fait deux fois moins de bruit qu'un moteur diesel. La Région Nouvelle-Aquitaine intervient financièrement à hauteur de 385 200 euros.





LOT-ET-GARONNE BON CLASSEMENT POUR LA CLINIQUE ESQUIROL

L'hebdomadaire Le Point vient de publier son palmarès 2020 des meilleurs hôpitaux et cliniques de France. La Clinique Esquirol Saint Hilaire et Calabet d'Agen se distingue dans 8 spécialités parmi les établissements privés de France dont 3 premières places régionales. Parmi les 503 établissements privés évalués, l'établissement figure à la première place de la région Nouvelle-Aquitaine dans 3 disciplines des spécialités d'urologie et vasculaire : 2^e place nationale et 1^{re} place régionale pour les Calculs urinaires ; 3^e place nationale et 1^{re} place régionale pour l'Adénome de la prostate ; 12^e place nationale et 1^{ère} place régionale pour la Chirurgie des carotides. Lionel Combes, directeur de l'établissement, a réagi à ce classement : « Nous sommes fiers de ces

résultats qui sont une bonne nouvelle dans ce contexte actuel si particulier. Le palmarès du Point reconnaît la qualité de la prise en charge de nos patients par l'ensemble de nos équipes. Je voudrais saluer chaleureusement l'ensemble des équipes pour leur implication au quotidien pour faire de la Clinique Esquirol Saint Hilaire et Calabet un pôle d'excellence médicale. »

DORDOGNE LA FEUILLERAIE VERSION CLICK&COLLECT

À Trélissac, le centre commercial La Feuilleraie accompagne ses enseignes pour mettre en place le click&collect avec la création d'une zone dédiée et une mise en avant sur les sites Internet... Les horaires d'ouverture du centre et de l'hypermarché sont inchangés mais des commerces réaménagent leur accueil en fonction de leur spécialité (vente à emporter et distributeur automatique pour les restaurants, accueil téléphonie, maison de la presse, etc.). Le centre, qui a obtenu le label Safeguard pour la santé et la sécurité de ses visiteurs, commerçants et collaborateurs, continue de déployer les mesures sanitaires et de mobiliser ses équipes : marquage au sol pour respecter la distanciation sociale, distributeurs de gel, désinfection de tous les espaces communs, port du masque obligatoire...





NOUVELLE-AQUITAINE LE MOIS DE LA BIO MAINTENU

« À la suite de la remise en place du confinement, le Mois de la bio, en tant qu'événement professionnel, est maintenu avec des adaptations », annoncent dans un communiqué les organisateurs qui s'appuient sur le décret n° 20201310 autorisant ce type de manifestations. Les 80 rendez-vous prévus tout le mois en région avec des agriculteurs, opérateurs économiques, techniciens spécialisés, pour mieux faire connaître aux producteurs l'agriculture biologique sur les aspects pratiques, techniques, économiques et humains sont à ce jour confirmées. Les dates, horaires et modalités des journées sont néanmoins susceptibles d'être modifiées en fonction des conditions sanitaires et météorologiques.

Inscription obligatoire sur www.moisdelabio.fr

NOUVELLE-AQUITAINE CIRCULATION NORMALE DES TER SUR TOUT LE TERRITOIRE

Afin de permettre aux voyageurs ayant des raisons légitimes de se déplacer, SNCF et la Région Nouvelle-Aquitaine ont prévu de faire circuler à leurs horaires habituels tous les TER en Nouvelle-Aquitaine cette semaine. Elles rappellent dans un communiqué du 30 octobre que le port du masque reste obligatoire dans les gares et dans les rames des TER. Par ailleurs, les billets occasionnels et petits prix sont échangeables et remboursables sans frais jusqu'à la veille du départ pour les voyages initialement prévus entre le 30 octobre et le 2 décembre 2020. Les abonnés mensuels bénéficient d'une réduction de 50 % sur l'achat de l'abonnement jusqu'au 30 novembre 2020.



MANDATAIRE ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE

Hélène Bourbouloux
Jean-François Blanc
Gael Couturier
Cécile Dur
Nathalie Leboucher
Sylvain Hustaix
Benjamin Tamboise
Charlotte Fort
Alicia Alves

RECHERCHE DE REPRENEURS

Administrateurs Judiciaires Associés

230




Société familiale fondée en 1830, spécialisée dans la plâtrerie

Redressement judiciaire du 4 mai 2020
Etablissement situé : 20 rue Campilleau 33520 BRUGES
Chiffre d'affaires au 31/03/2020 : 6.328.021 €
Effectifs : 38 salariés en CDI

Date limite de dépôt des offres : lundi 30 novembre 2020 à 12h

L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité et de non-divulgation.

Référence à rappeler impérativement : 7553

Courriel : lea.demeaux@fhbx.eu

LA VIE ECONOMIQUE

DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS
SARL au capital de 50 000
Siège social : 108 rue Fondaudège
CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex
SIRET 456 200 476 00038

Directeur de la publication : Guillaume **LALAU**
Directeur d'origine : Nicolas **THOMASSET**
Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET**
Direction artistique : David **PEYS**
Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëlle **SANZ**
Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE**
Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH**,
Chantal **BOSSY**, Suzanne **BOIREAU-TARTARAT**
& Nelly **BETAÏLLE**

Chargée de Webmarketing
et Community Manager : Cyrielle **MORFEA**
Service Annonces légales : Marie-Carole **BANEY**
Direction financière et administrative :
Katia **DE STEFANO**

Responsable comptable :
Florence **MANOEUVRIER**
Service abonnement : Catherine **DEPETRIS**
Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU**
Service commercial annonces légales :
Anthony **BLUTEAU**, Franck **DUPERIÉ** &
Christine **SABOURIN**
Secrétariat : Khedidja **OUIS**

PUBLICITÉ
Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire
Parution le mercredi

Impression : **ROTIMPRES**
Routage : **SUD MAILING**

Commission paritaire
n° 1022 1182705
ISSN 2729-0034
Prix unitaire : 1,30
Abonnement 1 an : 34
Membre Réseau HebdoEco



WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

21

230

RECHERCHE DE REPRENEURS

Administrateurs Judiciaires Associés

230

Société familiale fondée en 1830, spécialisée dans la plâtrerie

Redressement judiciaire du 4 mai 2020
Etablissement situé : 20 rue Campilleau 33520 BRUGES
Chiffre d'affaires au 31/03/2020 : 6.328.021 €
Effectifs : 38 salariés en CDI

Date limite de dépôt des offres : lundi 30 novembre 2020 à 12h

L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité et de non-divulgation.

Référence à rappeler impérativement : 7553

Courriel : lea.demeaux@fhbx.eu

TITRES-RESTAURANT

LE POINT SUR L'UTILISATION DES TITRES-RESTAURANT EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE.

Dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19, la réglementation des titres-restaurant a évolué.

Pour encourager le retour des consommateurs dans les restaurants lors du déconfinement, le plafond des titres-restaurant a été porté de 19 à 38 euros et leur utilisation a été autorisée en dehors des jours de travail, les dimanches et jours fériés.

Ces dérogations, en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020, ne peuvent s'appliquer que si les titres sont utilisés dans les restaurants ou des débits de boissons assimilés.

Le nouveau confinement à compter du 30 octobre 2020 modifie les possibilités d'utilisation des titres-restaurant.

Rappelons que les titres restaurants peuvent être utilisés pour régler un repas, des préparations alimentaires directement consommables, ou encore la consommation de fruits et légumes auprès des détaillants.

Ils peuvent ainsi être utilisés pour régler les ventes à emporter et les livraisons de repas, activités autorisées aux restaurants malgré leur fermeture administrative.

Rappelons aussi que les titres restaurant 2020 pourront être utilisés jusqu'au 28 février 2021.

CAS DU TÉLÉTRAVAIL

Comme les autres salariés de l'entreprise, les télétravailleurs bénéficient de temps de repos et de repas. Ils bénéficient des titres-restaurant dans les mêmes conditions que les salariés travaillant dans les locaux de l'entreprise.

Comme les autres salariés, les télétravailleurs doivent recevoir un titre-restaurant par jour travaillé, d'un montant identique à celui des autres salariés.

Le ministère du travail rappelle qu'il est nécessaire qu'un repas soit compris dans l'horaire de travail journalier. Tel est le cas pour un horaire de 9 heures à 17 heures.

Il précise aussi que l'employeur peut subordonner l'attribution des titres-restaurant à des critères objectifs, identiques pour les salariés travaillant sur site et les télétravailleurs. L'éloignement du lieu de travail par rapport au domicile peut constituer un tel critère objectif. Le ministère du travail indique ainsi qu'un accord d'entreprise peut prévoir des conditions particulières d'attribution des titres-restaurant aux télétravailleurs, en tenant compte de la situation propre à chaque salarié, et à condition de respecter l'égalité de traitement entre les salariés, qu'ils soient employés en télétravail ou dans les locaux de l'entreprise.

Référence

Questions-réponses du ministère du travail mis à jour le 22 octobre 2020

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2019 T1	114,64	+ 2,48 %
2019 T2	115,21	+ 2,33 %
2019 T3	115,60	+ 1,90 %
2019 T4	116,16	+ 1,84 %
2020 T1	116,23	+ 1,39 %
2020 T2	115,42	+ 0,18 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L.145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2020 : 3 428 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2019			
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,456	(d x 0,273) + 915 €	d x 0,318
4 CV	d x 0,523	(d x 0,294) + 1147 €	d x 0,352
5 CV	d x 0,548	(d x 0,308) + 1200 €	d x 0,368
6 CV	d x 0,574	(d x 0,323) + 1256 €	d x 0,386
7 CV et plus	d x 0,601	(d x 0,340) + 1301 €	d x 0,405
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,2375
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,0674) + 1365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	SEPT. 2019	SEPT. 2020	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	105,55	105,55	0 %
INDICE HORS TABAC	104,04	103,80	- 0,2 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL		
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
1 ^{er} TRIMESTRE 2020	130,57	+ 0,92 %
2 ^{ème} TRIMESTRE 2020	130,57	+ 0,66 %
3 ^{ème} TRIMESTRE 2019	130,59	+ 0,46 %

SMIC	
HORAIRE	MENSUEL (35 H)
10,15 €	1 539,42 €

REPRISE SÛRE EN ÉGYPTE

DESTINATION DE PREMIER PLAN
DANS LE MONDE, L'ÉGYPTE CHERCHE À FAIRE
REDÉMARRER LE TOURISME ET EN
UTILISER LES RETOMBÉES POUR SOUTENIR
LES MOYENS DE SUBSISTANCE DES
POPULATIONS ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE CULTUREL.

Par Vincent ROUSSET

A lors que l'Organisation des Nations Unies (ONU) a fait paraître une note de synthèse historique sur la Covid-19 et la transformation du tourisme (Policy Brief on Covid-19 and Transforming Tourism), dans laquelle le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, énonce ses 5 priorités pour reconstruire le secteur, l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) est allée en Égypte pour fournir des orientations à l'appui de la mise en œuvre de ces grandes recommandations. La délégation, dirigée par le secrétaire général de l'OMT Zurab Pololikashvili, a rencontré le président Abdel Fattah Al Sissi et le ministre du tourisme et des antiquités, le Dr Khaled Al-Anani, pour en savoir plus sur les mesures de soutien au tourisme, parmi lesquelles la fusion des ministères des antiquités et du tourisme ou encore les dons et incitations accordées au secteur.

LE TOURISME S'ADAPTE À LA NOUVELLE RÉALITÉ

Ces entretiens de haut niveau ont aussi permis de faire un point sur les vastes chantiers touristiques en cours, comme le nouveau Grand Musée égyptien et le Musée national de la civilisation égyptienne, et ont été complétés par la visite de plusieurs sites touristiques parmi les plus populaires d'Égypte. La délégation de l'OMT a ainsi pu observer, par elle-même, les protocoles renforcés en matière d'hygiène et de sécurité mis en place alors que le secteur

s'adapte à la nouvelle réalité dans le contexte de la pandémie de Covid-19. « Une reprise sûre du tourisme n'est pas seulement possible, elle est essentielle. L'Égypte, une des destinations touristiques de premier plan dans le monde, soutient le secteur par des mesures vigoureuses, notamment des politiques budgétaires et économiques efficaces. Elle est maintenant prête à recevoir de nouveau les touristes sur ses nombreux sites, sans jamais cesser de faire passer en premier l'intérêt des personnes et de leur bien-être », a déclaré le secrétaire général de l'OMT. Cette visite en Égypte est intervenue alors que l'OMT et la Banque

« L'ÉGYPTE EST
MAINTENANT PRÊTE À
RECEVOIR DE NOUVEAU
LES TOURISTES SUR SES
NOMBREUX SITES »

européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) travaillent de concert pour guider et accélérer le redressement du tourisme dans le pays. L'Égypte fait partie d'un premier groupe de 13 pays qui va recevoir l'aide technique d'experts, les deux organisations tirant parti de leur partenariat existant pour appuyer le relèvement du tourisme des ravages causés par la pandémie de Covid-19.